

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît.

L'hon. M. Hamilton: Ma question est...

M. l'Orateur: A l'ordre.

M. H. W. Herridge (Kootenay-Ouest): Une question complémentaire, monsieur l'Orateur.

L'hon. M. Hamilton: Monsieur l'Orateur...

M. l'Orateur: A l'ordre. La présidence a entendu la première partie de la question de l'honorable député qui, en fait, n'en était évidemment pas une. L'honorable député faisait une déclaration, ce qui est tout à fait inadmissible.

M. Gordon H. Aiken (Parry-Sound-Musko-ka): Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement. Qu'il me soit permis de vous dire respectueusement que, selon moi, il est évident que le député essayait de présenter sa question, ce qui est parfaitement conforme au Règlement.

M. l'Orateur: Que l'honorable député me permette de n'être pas d'accord.

L'hon. M. Hamilton: Alors, puis-je poser ma question autrement, monsieur l'Orateur? Je demanderais au ministre des Ressources et de l'Énergie quand nous pourrions obtenir le rapport provisoire sur l'étude d'un réseau national de transmission.

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre des Mines et des Relevés techniques): Puis-je tenir la question pour préavis et y répondre demain, monsieur l'Orateur?

M. Herridge: Je désire poser une question supplémentaire, monsieur l'Orateur, et je voudrais l'adresser au premier ministre, car elle se rapporte à la déclaration qu'il a faite au sujet de l'exploitation des ressources d'énergie du Manitoba. D'après le premier ministre, le but final serait de produire un potentiel de 5 millions de kilowatts. Est-il possible d'atteindre ce chiffre sans avoir besoin d'obtenir des provinces de Saskatchewan et d'Alberta l'autorisation d'utiliser les cours d'eau passant à travers ces provinces?

Le très hon. M. Pearson: Monsieur l'Orateur, c'est là une question de détail que je devrai considérer comme préavis.

M. Erik Nielsen (Yukon): Monsieur l'Orateur, une question complémentaire au ministre qui assumera de nouveau le portefeuille de l'Énergie et des Ressources. Pourrait-il nous dire si le gouvernement a protesté officiellement auprès de Washington contre la construction projetée du barrage Rampart sur le Yukon, fleuve international, par les États-Unis?

L'hon. M. Pepin: Monsieur l'Orateur, je ne suis guère au courant de la question. Je me familiarise avec les problèmes de jour en jour et je m'efforcerai d'obtenir le renseignement.

L'hon. W. G. Dinsdale (Brandon-Souris): Monsieur l'Orateur, j'ai une question complémentaire pour le premier ministre. Pourrait-il nous dire si l'aide fournie par le gouvernement fédéral prend la forme d'une subvention directe ou si elle consiste en un prêt qui sera amorti au long des années aux dépens des habitants du Manitoba?

Le très hon. M. Pearson: Monsieur l'Orateur, mon ami connaîtra la réponse s'il lit ma déclaration. Il ne s'agit pas d'une subvention directe.

LES FINANCES

INSTANCES AUX ÉTATS-UNIS RELATIVES À L'APPLICATION DE NORMES MONÉTAIRES

A l'appel de l'ordre du jour.

M. T. C. Douglas (Burnaby-Coquitlam): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. La semaine dernière, je lui ai demandé de déposer l'aide-mémoire adressé par son ministère aux gouvernements des États-Unis sur les répercussions des principes directeurs économiques pour les filiales canadiennes de sociétés américaines. Il avait promis de le déposer plus tard. J'aimerais demander au ministre s'il ne pense pas que le moment serait venu de déposer cet aide-mémoire?

L'hon. Paul Martin (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, comme je l'ai dit le 11 février, l'aide-mémoire avait trait aux règlements de la *Securities and Exchange Commission*. Dès que j'aurai eu le loisir d'étudier un peu plus la question avec certains de mes collègues, nous verrons quel sera le moment approprié.

[Français]

A PROPOS DES 25 MILLIONS DE DOLLARS POUR COMBATTRE LA PAUVRETÉ

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Réal Caouette (Villeneuve): Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question à l'honorable ministre des Finances?

Le gouvernement canadien s'engage à fournir une somme rondelette de 25 millions de dollars à la Banque mondiale afin de combattre la pauvreté dans le monde. Or, l'honorable ministre pourrait-il nous dire si cette somme rondelette sera prise à même le revenu consolidé du pays ou si la Banque du Canada créera des crédits nouveaux à ce sujet? L'honorable ministre est-il en mesure de nous dire